

Le mois d'avril aura été normalement ensoleillé (171 heures) en très léger déficit pluviométrique (42 mm contre 47 en moyenne), mais surtout frais avec des minimales de 4,5°C et des maxi de 14,3°C en moyenne contre 6,4 et 17,6 normalement soit plus de 2° d'écart ce qui est très significatif. Les amplitudes thermiques ont également été stressantes avec des minimales de 1° le 6 avril et des maxi de 27° les 19 et 20 avril. Si ces conditions ont contribué à réduire le risque maladies-verse en céréales, elles n'ont pas été très favorables au développement et à la floraison des colzas.

BLE

La dernière feuille est déjà bien ligulée dans les parcelles les plus avancées, ce qui est plutôt en avance, alors que les derniers semis sont encore en retard au stade 2 nœuds. Attention au stade limite pour les applications d'hormones surtout en conditions stressantes. La limite pour appliquer des spécialités type Bofix est épis 3cm de long, et même le stade 2 nœuds pour les hormones seules type 24D. Ce stade est dépassé dans la majorité des parcelles. Par contre les solutions type Starane – Allié sont encore utilisables en toutes situations. Rechercher des températures de 20 à 22 °C pour le Starane afin d'optimiser au mieux les doses, notamment sur gaillet.

3eme apport d'azote à dernière feuille

Commencer les apports de dernière feuille sur les parcelles au stade dernière feuille ligulée et dès le stade dernière feuille enroulée pour les variétés précoces. Pour les variétés tardives et/ou moins avancées au stade 2 nœuds, prévoir un 2eme chantier la semaine prochaine. Rappelons que ces apports agissent sur des rythmes d'absorption moins rapides et sont donc moins dépendants de la pluie pour agir et être efficaces.

Surveiller les maladies sur F3

Les conditions climatiques ne sont pas très favorables aux maladies, mais sur les variétés sensibles à la septoriose/rouille et ayant atteint le stade dernière feuille, il faut maintenant bien surveiller la f3 du moment qui est désormais la F3 définitive. Tenir compte des seuils de nuisibilité rappelés chaque semaine dans le BSV.

Au stade dernière feuille, la possibilité de limiter les protections à 2 passages, est désormais acquise, qu'une protection antifusariose soit prévue ou pas. Par contre, pour envisager une seule application, il faut pouvoir attendre le stade gaine éclatée. Ce stade est souvent atteint en année normale à partir du 15 au 20 mai selon la précocité variétale. Pour attendre jusque là, ne pas intervenir avant d'avoir atteint le seuil de 50% des F3 touchées par la septoriose sur variétés tolérantes. En cas de démarrage de rouille jaune ne pas attendre et commencer la protection septoriose + rouille en 2 passages.

ORGE D'HIVER

Le message de la semaine dernière reste valable pour les parcelles les moins avancées.

COLZA

Les protections fongicides ont été appliquées, au stade G1 normalement (voir messages précédents). Dans les parcelles encore en pleine floraison et en bon état végétatif, il sera peut-être opportun de relayer la semaine prochaine si le T1 date de plus 15 jours. Ceci reste

néanmoins du cas par cas, car une 2^{ème} application ne permet généralement pas d'améliorer la protection sclérotinia. A suivre.

Les parcelles arrivent souvent en fin de risque charançons des siliques (à surveiller jusqu'au stade 10 siliques bosselées). Ce ravageur est généralement peu nuisible, mieux vaut ne pas intervenir pour jouer la carte de la préservation des auxiliaires, et éviter de favoriser les pullulations de pucerons cendrés ultérieures. Voir message précédent.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mercredi 2 mai 2018 (BSV G.C. N°n.c.), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, C. Adam, C. Chatain, J.Dacquain, F. Dumoulin, B. Schmitt, F.Vignerou, A. Warin, S.Wieruszkeski, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.